



Ensemble, revendiquons les Droits des Sans-Papiers

Sans-Papiers en lutte

Chronique n° 94

Mercredi 26, jeudi 27, vendredi 28 septembre

Bonjour,

Ah bien... pour faire froid, il fait froid à présent. Heureusement que nous avons eu un arrivage de pulls bien chauds de la part du Secours Populaire et aussi de manteaux, pardessus, de la part d'un riverain qui initialement, comptait revendre ses vêtements presque tout neuf au prochain vide-greniers mais qui a préféré venir les apporter aux Sans-Papiers de l'église Saint-Paul !

Jeudi : point presse.

Les soutiens étaient venus, d'autres, retenus par des impératifs extérieurs (A. Krivine, Jacques Gaillot) avaient prié les Sans-Papiers de les excuser. Mouloud Aounit, quant à lui était présent et a souligné la lutte devenue emblématique des Sans-Papiers à Massy. Nous n'avons pas retenu toutes les organisations, associations ou partis politiques présents et pardon si nous en avons oublié, nous réajusterons si tel est le cas : LDH 91, RESF 91, Associations Immigration, MRAP, SAF, PCF, LCR, FSU, CNT 91. Les soutiens et journalistes ont été conviés à prendre une collation, puis s'en sont allés (enfin, pas tous).

Dans l'après-midi, un jeune homme est venu, nous a-t-il dit, de la part du Secours Catholique d'Évry pour demander que nous lui « cédions quelques familles de l'occupation, pour qu'il puisse faire parvenir leurs dossiers à la préfecture étant donné que la situation est bloquée et qu'ils auraient plus de chances par leur intermédiaire » ; Il fallait aussi que ces dossiers comportent des enfants scolarisés, et que c'était ces dossiers là qui étaient prioritaires : il nous a dit aussi qu'il venait nous voir parce que la Préfecture les aurait saisi et il a même cité le nom de « l'intervenant ». Nous on a dit qu'il n'était pas question de séparer le groupe : c'est « 506 paquet-cadeau ou 0 ». Par contre, nous étions prêts à aiguiller les personnes qui nous sollicitent tous les jours et que nous ne pouvons accepter puisque nous respectons toujours notre engagement envers la préfecture de ne pas prendre de nouveaux dossiers. C'est toujours un

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

Sans.papiers.en.lutte@gmail.com

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>

crève-cœur de devoir répondre à quelqu'un en souffrance : « Nous ne pouvons rien faire, nous sommes désolés » car même si nous le sommes vraiment, désolés, cela ne résout rien pour la personne. Et puis, quel intérêt à « donner quelques familles » et surtout quelle horreur ! Et puis, si c'est vraiment la préfecture, pourquoi ne les régularise-t-elle pas directement, puisqu'elle a déjà les dossiers ? Mais, comme d'habitude, peut-être qu'on n'a pas tout compris cette fois encore ?

Vendredi :

Enfin le grand jour. Nous avons procédé de la même manière qu'il y a 10 jours. Les Sans-Papiers et soutiens étaient en majorité à l'église, alors qu'une petite délégation se rendait au Tribunal. Nos avocats étaient nombreux, c'était impressionnant (en tous cas, pour nous). Celui de l'évêché était en retard et nous avons dû patienter. Venir de Paris à cette heure-là n'est probablement pas évident. Quelques soutiens étaient venus nous rejoindre directement et nous étions toute ouïe au moment des plaidoiries, le cœur battant en attendant le verdict. L'un des avocats a remis notre gros sac des 18000 pétitions, plus les témoignages (nombreux) des riverains et chrétiens en faveur des Sans-Papiers. Le magistrat s'est inquiété de savoir si l'avocat du diocèse avait été pourvu et bien.. oui, les choses avaient été faites dans les règles ! Comme il y a toujours des anecdotes amusantes, nous en relaterons une que chacun appréciera. Dans les nullités citées, il y avait en particulier l'adresse. En effet, d'après le constat d'huissier, l'église était sise au 14 chemin des femmes à Massy (alors que l'adresse est 21, rue des Canadiens). Alors pour ceux qui ne connaissent pas Massy, devinez ce qu'il y a au 14, chemin des femmes... c'est tout simplement la Bourse du Travail (avec les syndicats dedans). Et pour ceux qui ne connaissent pas Massy, les deux sites sont à l'opposé l'un de l'autre. Nous, on a savouré l'erreur et nul doute que beaucoup d'entre vous en apprécierez également toute la saveur. Bref : les huissiers ont confondu église Saint-Paul et Bourse du Travail, comme dirait Serge Gr. dans un grand éclat de rire : « Ils sont d'avant-garde ! »

Le résultat pour le moment, mais vous le savez déjà, est que le jugement est en délibéré et sera rendu vendredi 5 octobre. Pour ceux qui brûleraient d'impatience et qui ne seraient pas auprès des Sans-Papiers, le verdict sera indiqué sur la messagerie vocale du portable. Madame la Préfecture a donc gagné 8 jours pour entamer les négociations que nous attendons tous (propriétaire y compris) depuis plus de 5 mois ! Espérons que nous n'aurons pas la visite de la police dans l'église la nuit, comme cela s'était produit il y a 10 jours...

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

Sans.papiers.en.lutte@gmail.com

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>

RÉGULARISATIONS : MAINTENANT !!

Samedi 29 septembre : Participation de deux Sans-Papiers à une représentation théâtrale (invités par l'organisatrice)

Dimanche 30 septembre : Assemblée Générale à 15h00

Mercredi 3 octobre : Rassemblement à Évry – place des terrasses à l'Agora de 12h00 à 14h00

Solidairement

Les Sans-Papiers en Lutte

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

Sans.papiers.en.lutte@gmail.com

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>